



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2009-0588 – ROUNDUP SUPRA
dossier lié n° AMM 9300241

Maisons-Alfort, le 15 juin 2009

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
ROUNDUP SUPRA, identique à ROUNDUP 3PLUS

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 24 avril 2009 d'un dossier, déposé par MONSANTO AGRICULTURE France SAS, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation ROUNDUP SUPRA.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence ROUNDUP 3PLUS, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 9300241, est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2017 ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour ROUNDUP SUPRA est bien strictement identique à celle déclarée pour ROUNDUP 3PLUS ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation ROUNDUP SUPRA, présentée par MONSANTO AGRICULTURE France SAS, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit ROUNDUP 3PLUS.

Pascale BRIAND